

GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.

QUELQUES ANECDOTES ET RÉFLEXIONS PERSONNELLES SUR LES SUBVENTIONS DE RECHERCHE EN SCIENCES ET EN GÉNIE AU CANADA

Dernièrement Jean-Robert Derome m'écrit pour me demander un texte pour Grains de sagesse qui porterait sur « les difficultés rencontrées par les chercheurs pour obtenir des subventions ». Cette demande m'est arrivée alors que j'étais complètement absorbé par la préparation de la demande de 7,5 millions sur 5 ans au CRSNG pour les opérations du Centre de Recherches Mathématiques (CRM) que j'ai le plaisir et l'honneur de diriger à nouveau. Jean-Robert est un ami et mon ancien directeur; je ne pouvais lui dire non. Une fois la demande envoyée, je me trouve cependant un peu à court pour remplir ma promesse et respecter la date de tombée. Quoi écrire ? Il serait prétentieux de vouloir offrir une analyse documentée et systématique de la situation, à tout le moins, le temps et les données manquent. Je fais donc le choix de faire part, à la manière d'un blogueur, de quelques informations et impressions personnelles parfois déconnectées et qui bien qu'anecdotiques, pourront je l'espère intéresser. Mes propos se concentreront surtout sur les disciplines des sciences naturelles et du génie puisque ce sont celles que je fréquente en tant que chercheur.

- Commençons avec le financement de la recherche au niveau canadien. En 2011-2012, j'ai eu le plaisir de faire partie d'un comité mis sur pied par le Conseil des académies canadiennes

(CAC) pour étudier *L'état de la science et de la technologie au Canada*. Je vous invite à jeter un coup d'œil à son rapport que vous pouvez télécharger à partir du lien

www.sciencepourlepublic.ca. Une conclusion générale est que la recherche scientifique au Canada (et en particulier en physique) se porte



assez bien et se classe en moyenne 4e ou 5e au monde selon certains indicateurs. On trouve aussi dans ce rapport des données sur le financement de la R&D au Canada de 2005 à 2010. Les dépenses intérieures brutes en R&D du Canada en 2009 ont représenté 1,92 % de son PIB comparativement à 2,4 % pour l'ensemble des pays

de l'OCDE. Le Canada se distingue par le fait que ses dépenses en R&D sont plus concentrées dans le secteur de l'enseignement supérieur : en 2009, 38 % plutôt que 18 % pour l'OCDE ou 14 % pour les États-Unis. Le corollaire est que les dépenses en R&D des entreprises sont relativement faibles au Canada. Le Canada est le seul pays de l'OCDE à avoir connu une diminution nette de plus de 6 % de ses dépenses en R&D de 2005 à 2010. Ces dépenses ont modestement augmenté (5 % au Canada comparativement à 18 % pour l'OCDE) dans le secteur de l'enseignement supérieur pendant cette période. Il y a toujours un délai évidemment entre l'investissement et les retombées. La bonne tenue du Canada en R&D quand on fait un portrait en 2010 est sans doute imputable aux investissements faits au début des années 2000, la décroissance des

dépenses depuis 2005 peut faire craindre que le positionnement du Canada en R&D va se détériorer à l'avenir. Notons que le soutien à la R&D du gouvernement fédéral a continué d'augmenter passant de 5,4 à 7,6 milliards de dollars entre 2004 et 2011. Le budget actuel du CRSNG est de 1,1 milliard de dollars.

- Le CAC a produit dernièrement d'autres évaluations intéressantes en particulier sur l'*État de la R&D industrielle au Canada*. Il a aussi produit en octobre dernier, un rapport intitulé *Paradoxe dissipé : Pourquoi le Canada est fort en recherche et faible en innovation* qui fait la synthèse de plusieurs études récentes. Une des observations expliquant ce paradoxe est qu'en ce moment l'industrie canadienne n'a pas besoin de la recherche pour être profitable. On estime que la situation devrait changer à cet égard dans un prochain avenir.

- Au Québec la période 2012-2013 a été dramatique en ce qui a trait au financement de la recherche en sciences naturelles et en génie. Des coupures draconiennes ont été imposées au Fonds de Recherche du Québec – Nature et Technologie en particulier. Les organisations de recherche ont un besoin critique de stabilité pour leurs personnels et leurs infrastructures, elles souffrent beaucoup de financements en dents de scie. Le plus regrettable c'est que de telles coupures ont pour premier effet de diminuer la capacité d'offrir du support financier aux étudiants de cycles supérieurs réduisant de la sorte le nombre de détenteurs de maîtrises et de PhDs en sciences naturelles et en génie dont nous avons tant besoin. Il faut se réjouir de la teneur de la nouvelle *Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation 2014-2019* du Gouvernement du Québec et de l'annonce du réinvestissement qui doit l'accompagner. Dans le plan de financement des universités, il est prévu que 340 M\$ soient consacrés à la recherche au cours des sept prochaines années. Plus spécifiquement, « les budgets des Fonds de recherche du Québec sont garantis pour les cinq prochaines années et sont pérennisés par une augmentation de 25 % de leur financement de base ». Cela évoque de meilleurs augures pour les nombreux regroupements stratégiques de l'Université de Montréal, dont le CRM, qui sont en lice pour le renouvellement de leur subvention l'an prochain.

La dernière mise à jour économique du Québec suscite néanmoins des inquiétudes quant à la concrétisation de ce plan.

- Depuis 2009, les règles et procédures associées aux demandes de subvention à la découverte du CRSNG ont changé. En effet, l'évaluation est maintenant plus mécanisée selon trois indicateurs (excellence du chercheur, mérite de la proposition, formation de Personnel Hautement Qualifié) et de six niveaux d'appréciation (exceptionnel, remarquable, très élevé, élevé, modéré, insuffisant). Les chercheurs reçoivent une note sur la base de cette grille et sont classés dans des boîtes (« bins ») auxquelles sont attribués des montants. Suite à cette transformation, l'historique des subventions a été passablement évacué. Les travers de cette nouvelle méthode et les compressions du financement des programmes de subvention ont fait l'objet de beaucoup de critiques. Je vous invite à consulter le blogue de Nassif Ghoussoub (www.nghoussoub.com), où vous trouverez beaucoup d'échos et d'analyses de ces questions. Un autre élément intervient aussi dans la détermination du montant d'une subvention, à savoir le *Coût de la recherche*. On demande au comité de déterminer si ce coût est élevé, normal ou faible. Il sera faible si « la majorité des dépenses justifiées représentent des coûts inférieurs à la normale pour le domaine de recherche ». En physique, il appert que la majorité des théoriciens ont reçu la cote « faible » et les données montrent que les subventions des théoriciens ont diminué au cours des trois dernières années. Une lettre de la Division de Physique Théorique de l'Association Canadienne des Physiciens a été envoyée au CRSNG pour faire des représentations à ce sujet. L'essentiel des dépenses des théoriciens est voué au soutien des étudiants aux cycles supérieurs et à celui des chercheurs postdoctoraux. Pourquoi ces dépenses seraient-elles inférieures à la « moyenne »? Encore une fois, il est regrettable qu'étudiants et postdocs fassent les frais de biais avérés. On semble favoriser le cercle vicieux : pas d'étudiants parce que pas de subventions, pas de subventions parce que pas d'étudiants.

- Comme je le mentionnais au début de cet article, le CRM a été mobilisé cet automne par la rédaction de la demande de subvention au *pro-*

gramme d'appui aux ressources thématiques et collaboratives en mathématiques et en statistique (ARTCMS) du CRSNG. Le CRM reçoit présentement 1,2 M\$ par année du CRSNG et dépend de façon cruciale de ce financement. Le programme ARTCMS a été créé dans la foulée de l'adoption par le CRSNG du plan à long terme pour la recherche en mathématiques et en statistique au Canada. La ronde de cette année implique le CRM, l'Institut Fields (IF), le Pacific Institute for Mathematical Sciences (PIMS) ainsi que AARMS (Atlantic Association for Research in the Mathematical Sciences) et l'INCASS (Institut canadien des sciences statistiques). L'enveloppe totale est de 3,5 M\$ sur une base annuelle, ce qui correspond au financement actuel des CRM, IF et PIMS pris ensemble. Il faut se réjouir de cette reconnaissance des sciences mathématiques et statistiques par le CRSNG et de la stabilité du financement qui y est associé. Force est d'observer cependant que les budgets deviennent de plus en plus contraints puisqu'il n'y a pas d'argent neuf pour financer l'INCASS et AARMS que les trois instituts ont convenu de soutenir comme il se devait. Un défi qui nous incombe pour les années à venir est de convaincre de l'importance de davantage laisser libre cours à cet engin d'innovation formidable qu'est le CRM et de persuader conséquemment du bien fondé d'accroître son financement.

- Le CRM, l'IF et PIMS préparent conjointement une autre demande auprès du CRSNG. Cette demande est intitulée *Initiative d'Innovation des Instituts* et l'on s'y réfère en l'appelant initiative Triple « I ». Elle vise à obtenir du financement afin de développer une écologie propice à la collaboration entre chercheurs en sciences mathématiques des milieux académiques et vis-à-vis de l'industrie et du gouvernement. La demande sera présentée dans le cadre d'un nouveau programme nommé *Plateforme d'innovation d'instituts* du CRSNG qui fait partie des *Programmes de Partenariat de Recherches*. Il s'agit a priori d'un programme pilote de trois ans et doté d'un financement total de 1,5 M\$.

- On sait que de 60 à 70 % des PhDs que nous formons ne feront pas carrière en milieu académique et pourtant cela n'est à peu près pas pris en

compte par les universités dans les formations à la maîtrise et au doctorat qu'elles offrent. Il serait opportun de favoriser la circulation entre universités et industries et d'encourager les jeunes chercheurs qui le désirent, à se rompre à la fois aux travaux de laboratoires œuvrant sur des questions fondamentales et aux problèmes d'industries visant à commercialiser le fruit des recherches. Cela s'accorde d'ailleurs avec la carrière de certains de nos chercheurs qui oscillent entre ces deux secteurs. L'initiative Triple « I » vise en particulier à accroître les efforts dans ce sens.

Il y aurait évidemment beaucoup plus à dire, mais il est temps de s'arrêter. Qu'en est-il de la question de Jean-Robert : est-il plus difficile d'obtenir des subventions que par le passé? Je vous laisse y apporter vos réponses. Chose certaine, il est légitime de se demander si les politiques récentes sur la recherche scientifique sont de nature à améliorer la R&D au Canada. L'engagement de fonds publics est-il assez élevé? L'évolution récente nous fait répondre par la négative. On peut aussi se préoccuper du niveau d'appui à la recherche fondamentale. Avons-nous dans le contexte qui est celui du Canada, le bon équilibre entre les programmes de subventions à la découverte et les programmes de partenariat? On souhaiterait aussi que l'on convienne de l'importance d'assurer une stabilité du financement des équipes de recherche et que l'on fasse preuve d'un jugement éclairé et de plus de flexibilité dans la façon d'attribuer les subventions. Il est approprié de soutenir les efforts de recherche d'une base large de chercheurs sur les épaules desquelles certains se hisseront aux plus hauts sommets. Cela est d'autant plus important qu'au Canada c'est par le truchement des subventions accordées aux chercheurs qu'on finance dans une large mesure les étudiants aux cycles supérieurs. Le traitement de ces questions sera déterminant pour l'avenir. Il est essentiel de bien appuyer les chercheurs pour qu'ils puissent donner le meilleur de leur capacité créatrice et de formation, mais aussi de s'appuyer fortement sur leurs lumières dans l'élaboration des stratégies à cet égard. Je conclus en espérant que quelques « grains de sagesse » se trouvent dans les éléments de contexte et de réflexion que j'ai consignés dans ces lignes.

Luc Vinet

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Comme toute université digne de ce nom, l'Université de Montréal poursuit des objectifs d'enseignement, de recherche, de diffusion du savoir et de rayonnement dans la communauté. Nous avons tous connu une époque où la recherche avait une importance plus grande que les autres activités. Cependant, avec les années, nous sommes arrivés à un meilleur équilibre entre nos différentes activités et cela se traduit, par exemple, dans les évaluations des dossiers de promotion où les activités de recherche ne suffisent plus à assurer une promotion. Il n'en reste pas moins qu'au niveau universitaire, un enseignement de qualité doit s'appuyer sur la recherche. Où en sommes-nous et pouvons-nous nous comparer avec les autres universités au Québec et au Canada?

Depuis quelques années, grâce surtout aux efforts des professeurs et des étudiants, l'Université de Montréal a acquis une reconnaissance internationale. Selon toutes les évaluations internationales (Times Higher Education, QS World University Rankings...), l'Université de Montréal se classe parmi les cent meilleures universités dans le monde. Au Canada, l'UdeM vient derrière l'Université de Toronto, UBC et McGill, qui elles sont dans les 50 meilleures.

Selon ces évaluations, il y a eu un grand progrès depuis quelques années. Par exemple, selon le Times Higher Education, en 2010-2011 l'UdeM était classée 138 et trois ans plus tard elle était en position 106. Ces évaluations ne sont pas absolument objectives, mais on ne peut les ignorer complètement. Si on se compare aux meilleures universités canadiennes, on voit qu'on a encore du progrès à faire! Nous nous sommes améliorés, mais elles aussi! Il faut dire que les compressions budgétaires annoncées pour cette année se montent à près de 45 millions de dollars pour l'UdeM. Selon le mot du recteur, « l'UdeM dispose de 25 % moins de ressources qu'une université comme celle de la Colombie-Britannique, qui accueille sensiblement le même nombre d'étudiants. » Avons-nous les moyens d'entrer en compétition avec les meilleures universités?

Pour l'enseignement, les méthodes pédagogiques ont considérablement changé ces dernières années; cela est dû en partie à l'arrivée des techniques informatiques. Comme ils utilisent le web quotidiennement dans leurs travaux, les étudiants et les professeurs ne fonctionnent plus de la même façon. Dans plusieurs domaines, les professeurs ne vont pratiquement plus à la bibliothèque. Sur le web, les étudiants peuvent y trouver des données et des approches pédagogiques qui les aident considérablement dans leurs études. Dans bien des cas, la salle de classe s'est transformée en devenant un centre multimédia. Cependant, il faut savoir que plusieurs étudiants préfèrent encore les cours magistraux. La relation étudiant-professeur ne saurait être remplacée par l'Internet. Autre phénomène important que l'on constate dans toutes les universités, c'est

la multiplication des campus. Sauf quelques rares exceptions, les universités québécoises ont multiplié les campus. En ce moment, l'Université de Montréal compte plus de 60 000 étudiants et il y en avait 50 000 en 2001. Sur les 60 000, 7 400 viennent de pays étrangers.

En recherche, on a fait des progrès considérables : on a recruté plusieurs jeunes professeurs très prometteurs; le nombre de chercheurs et de stagiaires postdoctoraux a augmenté; le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs est maintenant d'un peu plus de 16 000, soit 27 % de tous les étudiants. En comptant les deux écoles affiliées, nous avons maintenant plus de 2 600 professeurs et chercheurs.



Les budgets de recherche ont aussi augmenté, passant de 227 millions de dollars en 2000-2001 à 526 millions dix ans plus tard. Ce montant nous place au quatrième rang au Canada (après Toronto, UBC, Alberta et juste un peu devant McGill). L'UdeM a 134 chaires de recherche du Canada pour l'année 2012 (Toronto 248, UBC 180, McGill 156). La même année, l'UdeM a obtenu un financement de plus de 8 millions de dollars pour les infrastructures

de recherche. Cette somme provient du FCI (Fondation Canadienne pour l'Innovation) à hauteur de 40 %, du Gouvernement du Québec 40 % et 20 % provient d'autres sources. Ces sommes servent surtout à recruter des professeurs-chercheurs de renommée internationale par l'installation d'infrastructure de recherche.

Le budget de recherche de l'UdeM représente 40 % de son budget total (10 % en moyenne dans les autres universités québécoises).

Avec les années, la recherche de subventions est devenue une occupation importante et complexe. Heureusement, le BRDV (Bureau Recherche Développement Valorisation) fournit une aide précieuse aux professeurs et aux chercheurs. Ces derniers doivent faire appel à plusieurs organismes tant au fédéral qu'au Québec et cela varie d'un type de discipline à l'autre. Dans plusieurs situations, les demandes sont de type multidisciplinaire ce qui est une caractéristique de plus en plus répandue des recherches actuelles.

Pour la plupart des retraités, on peut voir cette situation de loin, mais si nous gardons un intérêt pour le présent et l'avenir de notre Université, nous ne pouvons rester indifférents à ce que vivent nos jeunes collègues; nous devons aussi nous inquiéter du peu de ressources fournies pour assurer la performance de l'UdeM au Québec, au Canada et sur le plan international. Il me semble important d'appuyer, de toutes les manières possibles, nos collègues encore en poste dans leurs démarches souvent très difficiles, compte tenu de la compétition pour la recherche de l'excellence aussi bien en enseignement qu'en recherche. Espérons que l'UdeM pourra continuer à progresser malgré les nombreuses difficultés qu'elle a à surmonter.

Jean-Robert Derome

LA RECHERCHE LIBRE

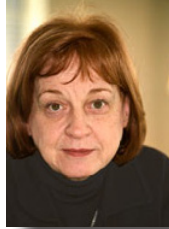
Je remercie Jean-Robert Derome de m'offrir l'occasion de partager avec vous la mise à jour récente des réflexions que j'avais proposées en 2009 sur la disparition progressive de la recherche libre dans le monde des subventions tant fédérales que québécoises. Mieux vaut vous prévenir : elles sont loin d'être encourageantes...

Les commentaires récents que j'ai lus sur l'évolution des organismes subventionnaires, notamment l'article de Jessica Nadeau ainsi qu'un éditorial récent de Josée Boileau tous les deux publiés dans le *Devoir*, laissent à penser que ce serait Ottawa qui serait le leader, suivi par le Québec, dans le domaine du contrôle des chercheurs, un commentaire qui n'est juste que récemment et pour une partie du trajet des chercheurs, celui qui suit la réalisation des projets. Ainsi, ce n'est pas encourageant de constater que le niveau des subventions fédérales baisse continuellement et atteint 16,3 % de moins qu'il y a cinq ans, cela au surplus dans un contexte où l'on privilégiera désormais la recherche qui a des retombées commerciales immédiates, alors que le Canada passe du 3^e au 9^e rang mondial en matière de recherche universitaire. Mes travaux antérieurs, dont la conclusion décevante reste juste encore maintenant, indiquent cependant que dans la première partie de ce trajet, savoir la réalisation elle-même de la recherche, c'est au contraire Québec (à ma grande honte) qui a instauré toutes les phases du contrôle de la réalisation des recherches.

Certes, il est outrageant de concevoir que « des instances supérieures vont parfois jusqu'à s'ingérer dans la conduite des recherches et en orienter les conclusions dans leur intérêt [...] et de contrôler certaines communications avec les médias » (Nadeau). Mais ces contraintes inacceptables ne concernent que la seconde phase des recherches, qui suit leur réalisation.

Les mécanismes québécois de contrôle de la recherche s'appliquent, eux, à la première phase de la recherche en tentant de les orienter au point de départ. Ainsi, dans mon ouvrage *Vive le Québec libre!*, publié en 2009, je démontre que les subventions de recherches étaient entièrement libres à la fin des années cinquante lors de la création du Conseil des Arts, à une époque où il n'y avait aucu-

ne subvention québécoise, alors que maintenant il n'en reste plus que 30 %, toutes comprises dans un seul programme fédéral sur la recherche ordinaire, et l'ensemble des subventions fédérales et québécoises attribuent 30 % à la recherche libre, 9 % à la recherche ciblée, 13 % aux recherches concertées et 48 % aux recherches à la fois ciblées et concertées.



Pour ce qui est des subventions spécifiquement québécoises, elles sont à 25 % ciblées et à 75 % concertées et ciblées. C'est dire que le Québec ne subventionne que les recherches qui portent sur les sujets de son choix et le plus souvent en équipe ou en partenariat avec des sociétés.

Plus encore, le trajet qui mène des subventions entièrement libres aux subventions concertées, ciblées et concertées/ciblées a constamment été initié par Québec: le premier programme concerté était québécois (Équipes et Séminaires, FCAC 1970), alors que le premier programme fédéral de cette nature arrive en 1975, sans parler de l'imposition de partenaires spécifiques (Action concertée, FCAR, 1984); le premier programme ciblé était également québécois, lors de l'établissement de la liste des thèmes par le ministre de l'Éducation en 1975 et le premier programme ciblé/concerté était aussi québécois (Programme majeur de recherche, Fonds FCAC, 1978) alors que le premier programme fédéral de cette nature *Initiatives conjointes* CRSR, date de 1989.

Toutes ces interventions qui portent sur la première phase de la recherche (sa réalisation) peuvent-elles dispenser le Québec de certaines autres interventions postérieures? Le contrôle préalable suffit-il?

Mais la vraie question n'est pas celle-là, mais plutôt de savoir ce qu'on pourrait faire pour améliorer la situation, une question à laquelle je n'aurai pas la prétention de répondre...

Andrée Lajoie

LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC — SANTÉ À L'AUBE DE SES 50 ANS

Le Fonds de recherche du Québec – Santé célébrera en 2014 son cinquantième anniversaire. En effet, c'est en décembre 1964, sous l'impulsion du visionnaire docteur Jacques Genest, que le Conseil de recherches médicales du Québec voyait le jour. Le Québec devenait alors la première province canadienne à se doter d'un organisme de financement de la recherche dans le domaine de la santé, un exemple qui sera suivi par d'autres provinces.

Progressivement, au fil des années, la recherche en santé n'a cessé de se complexifier. Ceci s'est traduit par un élargissement graduel du mandat du Conseil et de multiples transformations, pour devenir en 2011 le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), intégré sous un parapluie plus large, le Fonds de recherche du Québec, qui inclut le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, sous la gouverne du scientifique en chef, le professeur Rémi Quirion.



L'orientation stratégique de départ, qui consistait à investir dans la formation de jeunes chercheurs et à consolider les infrastructures de recherche afin d'augmenter la compétitivité de nos chercheurs sur les scènes nationale et internationale, prévaut toujours en 2013. Cependant, l'évolution des domaines de recherche en santé, la complexification des problématiques, l'accès à de nouveaux modes de communication ainsi que la recherche d'un nouvel équilibre entre la recherche libre et orientée, les milieux universitaires et gouvernementaux, l'industrie et le citoyen, dans un contexte de compétitivité accrue et de mondialisation, nécessitent qu'on repense nos façons de faire de la recherche et de la financer.

C'est pourquoi le FRQS a amorcé, il y a un an, un processus de réflexion et de planification stratégique ainsi qu'une revue en profondeur de ses programmes de financement, particulièrement ceux touchant les infrastructures de recherche.

Le FRQS finance 17 centres de recherche dans les milieux hospitaliers universitaires. Le succès de ce programme, démarré en 1981, se traduit par le rayonnement des centres et de leurs chercheurs non seulement au Québec, mais au Canada et ailleurs dans le monde. Comme l'ont démontré les directeurs de ces établissements récemment dans un mémoire soumis dans le cadre de la *Politique nationale de la recherche et de l'innovation*, le soutien fourni par le FRQS a un effet de levier de 1 pour 5.

Par ailleurs, une ère nouvelle s'amorce, où les collaborations

intercentres devraient s'intensifier en vue de consolider les masses critiques de chercheurs et ainsi positionner le Québec de façon encore plus avantageuse sur la scène internationale. Afin d'atteindre cet objectif, le FRQS examine différentes hypothèses d'assouplissement des règles administratives encadrant le développement des centres. De même, il envisage de revoir le mode de financement de ces derniers pour favoriser le développement de programmes spécifiques comme la recherche clinique et le transfert de connaissances.

Le Programme des groupes résulte de la fusion de programmes antérieurs. Neuf groupes sont financés dans le cadre de ce programme, qui permet le regroupement de chercheurs installés pour la plupart sur les campus universitaires. Le FRQS souhaite moderniser ce programme et en élargir l'accès. À cet effet, un comité de travail ad hoc a été mis sur pied pour examiner différents scénarios visant le développement d'initiatives de recherche innovantes.

Enfin, depuis 1990, il existe un programme de réseaux thématiques de recherche. L'objectif initial était de favoriser la mise en commun d'expertises entre chercheurs d'un même domaine installés dans des établissements différents. Dix-huit réseaux se sont ainsi constitués à travers les années en adoptant une variété de modèles d'organisation. Là aussi, un comité de travail ad hoc a été mis sur pied afin de revoir en profondeur ce programme et proposer de nouvelles orientations.

Au centre de nos préoccupations se trouve la volonté du FRQS d'exploiter de façon encore plus efficace les interfaces nécessaires et naturelles qui doivent exister entre les entités de recherche financées à l'intérieur de chacun des programmes, ainsi que les liens de complémentarité entre ces derniers. De plus, nous cherchons à rendre opérationnelle la mission centrale du Fonds de recherche du Québec, qui est de développer la recherche scientifique au Québec de façon intersectorielle. Le processus d'approvisionnement entre les cultures d'organisation différentes des trois Fonds constitutifs du FRQ est bien engagé; par exemple, nous avons réussi à harmoniser les règles générales qui régissent l'ensemble des programmes de subvention des trois Fonds.

L'intensification d'une dynamique de recherche vraiment intersectorielle constitue maintenant l'objectif et le défi des prochaines années. Ce projet ambitieux nécessite une mobilisation de l'ensemble de la communauté scientifique du Québec, et ce, afin que nous maintenions notre réputation de créativité et d'innovation.

Renaldo Battista

LES COLLÈGUES PUBLIENT

Là où croît le péril... croît aussi ce qui sauve. Voilà le titre du dernier livre de Hubert Reeves. C'est un vers du poète Friedrich Hölderlin. Un programme pour la planète. Lisez-le. (Seuil, 2013).

Blaise Pascal était effrayé par « le silence éternel des espaces infinis ». Ce n'est pas le cas de notre collègue astrophysicien et poète. Au contraire. Cette immense aventure le fascine et le remplit d'admiration. Comment ce Big Bang d'il y a près de 20 milliards d'années a-t-il pu nous mener à « la belle histoire du ça »? Ça, c'est le mot que l'auteur a choisi pour désigner l'Univers tel que nous le connaissons. Ça, c'est l'air que nous respirons en ce moment et que nous recyclons à l'infini, l'air qui a donc pu être déjà respiré par Platon ou Mozart! Pourquoi pas? C'est l'eau dans laquelle barbote un troupeau d'outardes sous mes fenêtres. C'est aussi et surtout l'homme et son intelligence qui nous a donné la Messe en si mineur, la ville de Venise et la démocratie. L'intelligence qui a déjà sauvé les humains de la disparition en leur faisant inventer les armes qui leur ont permis de se défendre contre les grands fauves. Hélas, c'est dans ce passé très lointain que commence « la moins belle histoire du ça », la moins belle histoire qui a aussi fait de l'intelligence de l'homme une terrifiante arme de destruction massive. Ne cherchez plus, monsieur le président, l'arme de destruction massive existe bel et bien. Oui, oui, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur la planète ravagée par la puissance dominatrice de l'homme et de sa merveilleuse intelligence. Citons Hubert Reeves : « Nous pouvons mettre en corrélation les dates d'arrivée des humains sur une terre nouvelle et l'élimination de très nombreuses espèces (...); depuis cent mille ans, l'humain saccage sa planète. Partout où il passe, une multitude d'espèces (...) qui existaient depuis des millions d'années, sont exterminées jusqu'aux dernières. » Et nous savons que cette moins belle histoire n'est pas terminée, loin de là, qu'elle s'accélère un peu plus chaque jour, sous nos yeux, incontournable, indéniable. Jusqu'où irons-nous dans notre inconscience et notre cynisme ?

Je m'inquiète pour mes petits-enfants.

Le message d'amour transi de Hubert Reeves pour sa planète demeure malgré tout un message d'espoir, comme le titre de son livre nous l'indique. Hubert Reeves croit que dans le péril, il y a aussi ce qui peut nous sauver. Il croit que « le Réveil vert » est possible, que le « formatage des forces », « l'un des instruments les plus précieux dans la boîte à outils de Dame Nature », pourrait nous montrer le chemin de la sortie de crise. Espérons qu'il a raison.

Rues de Montréal, par Michel Barcelo. Éditions GID, 2013.

C'est d'abord un livre d'aquarelles dans lequel je vous invite à déambuler sans hâte, un peu au hasard, comme quand on découvre une nouvelle ville. Je ne connaissais pas ce talent à notre collègue urbaniste. 150 aquarelles délicates, intenses, sur la ville, ses rues, ses arbres, ses maisons de briques avec leurs portes colorées et leurs escaliers. Peu ou pas d'édifices. Des maisons sans histoire, modestes pour la plupart, que nous ou nos enfants aurions pu habiter. Je n'ai pas pu m'empêcher de chercher si l'une de « mes maisons » ne s'y retrouvait pas...



Après les histoires d'horreur qu'il nous a fallu subir au sujet de la gestion de Montréal ces dernières années, il est réconfortant d'apprendre que pendant ce temps, notre collègue parcourait avec amour ces rues de Montréal pour nous en faire redécouvrir la beauté. Merci. Un autre message d'espoir, après celui de Hubert Reeves.

Mais il n'y a pas que des aquarelles dans ce beau livre. Michel Barcelo l'urbaniste ne peut s'empêcher de nous faire mieux comprendre ces maisons, ces quartiers où nous vivons ou que nous fréquentons. Chaque maison, chaque aquarelle, lui est une occasion de nous expliquer l'histoire du quartier, la logique et les secrets qui se cachent derrière ces rangées de maisons anonymes. À propos du Vieux-Montréal, l'auteur fait « ressortir son urbanisme fondateur qui a été le précurseur de l'espace d'une grande partie de la ville ». Au sujet des escaliers de la rue St-Denis, l'auteur écrit : « Les grands escaliers extérieurs sont apparus dès le XIXe siècle pour permettre la superposition de logements tout en économisant l'espace intérieur »... ainsi que la création d'un minuscule jardin qui fait le charme de la maison, de la rue et de Montréal.

Je vous jure que vous serez ravis, touchés et étonnés par cet autre témoignage, pas angoissant celui-là, d'une superbe manifestation du « ça » de Hubert Reeves.

PS Vous trouverez dans un des prochains numéros des Nouvelles de l'APRUM, un hommage à la mémoire de Michel Barcelo. La nouvelle m'est parvenue au moment où je commençais la lecture de son livre! Tout un choc!

Jacques Boucher



Page 1

Quelques anecdotes et réflexions personnelles sur les subventions de recherche en sciences et génie au Canada.

Luc Vinet est le professeur Aisenstadt de physique.
Il a été Recteur de l'Université de Montréal.
Il est Directeur du Centre de Recherches Mathématiques de l'Université de Montréal.



Page 4

Enseignement et recherche à l'Université de Montréal

Jean-Robert Derome est trésorier de l'APRUM et rédacteur des Grains de sagesse.
Avant sa retraite, il était professeur titulaire au Département de physique dont il était le directeur.



Page 5

La recherche libre

Andrée Lajoie est professeur émérite au Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle a publié « *Vive la recherche libre* » aux Éditions Liber en 2009.



Page 6

Le Fonds de recherche du Québec—santé à l'aube de ses 50 ans

Renaldo Battista est le directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec–Santé. Avant sa retraite, il était professeur titulaire à la Faculté de médecine, Département d'administration de la santé.



Page 7

Les collègues publient

Jacques Boucher est président sortant de l'APRUM. Avant sa retraite, il était professeur titulaire de la Faculté de droit, doyen de la Faculté d'éducation permanente. Il a aussi été doyen de la Faculté des études supérieures.

INFORMATION

Courrier électronique : aprum@assoc.umontreal.ca; téléphone : (514) 343-7635

Rédaction : Jean-Robert Derome

Site Web de l'APRUM : <http://www.APRUM.UMontreal.CA>

Courrier : APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7

Infographie : Jean-Robert Derome

Note : les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec - Décembre 2013